

Saint-Pons-de-Thomières

Mort, l'aigle royal a peut-être percuté une éolienne



Le magnifique rapace n'a finalement pas survécu.

Bien que ne paraissant pas blessé au premier examen visuel et qu'aucune lésion n'ait été descendue à la radio, l'aigle royal récupéré, samedi, à proximité de Saint-Pons-de-Thomières par le vétérinaire Koen Goovaert (*Midi Libre* du mardi 9 mars) et conduit au centre de soins de la faune sauvage de Brissac, près de Ganges, n'a finalement pas survécu.

L'autopsie qui a été pratiquée a permis de découvrir une fracture des lombaires occasionnée par un choc violent. Sans pouvoir, pour l'instant, l'affirmer, tout laisse à penser

que le rapace a percuté une pale d'éolienne en survolant le parc de La Roque, situé à tout juste 1 km à vol d'oiseau au-dessus du lieu où l'infortuné rapace a été récupéré. De nouvelles analyses vont être pratiquées par le laboratoire vétérinaire départemental pour essayer d'en savoir plus. Mais selon Jean-Claude Austruy, qui dirige le Groupe d'étude rapaces sud du Massif central, aucun aigle à sa connaissance n'est jamais rentré en collision avec une voiture. L'éventualité d'un choc avec une éolienne reste donc hautement probable.